

Politique logement la commune en action



Une mobilisation
constante pour
le logement

p.6



Sentiers des villages
c'est parti

p.8



Retenue d'altitude
de La Mura

p.11

Édito



Chers bi-alpins,

L'année 2023 s'est ouverte sous les meilleurs auspices.

Nous avons enfin pu nous retrouver à l'occasion des vœux de nouvelle année. En janvier 2023, trois cérémonies ont été organisées, une sur le plateau, une à Mont de Lans village et une à Venosc village. Nous avons pris le temps d'aborder tous les sujets concernant le développement de la commune et nos spécificités liées à l'aménagement de nos villages et hameaux.

D'un point de vue touristique, la saison d'hiver nous apporte encore beaucoup de satisfaction. La fréquentation se veut au beau fixe pour le plus grand plaisir de nos restaurateurs, hôteliers et commerçants. Côté attractivité, nous avons inauguré, avec Sata Group, trois nouvelles remontées mécaniques : Vallée blanche, le Diable et le tapis du Bosquet, symboles de la modernisation active du domaine skiable. Pareillement, notre diversification touristique s'est étoffée avec la tenue d'un événement trail de renommé qui a mobilisé plus de 700 coureurs, dont un champion du monde. Enfin, s'est tenue la coupe du Monde de Snowboard Cross début décembre.

Poursuivre notre bond en avant se réalise au quotidien et dans tous les domaines. La Commune a défini sa politique logement en faveur des saisonniers et des permanents. Les modifications d'urbanisme viennent en ce sens nous donner les moyens légaux d'assurer nos ambitions d'aménagement. De la même manière, une borne de médecine générale a été installée à la Maison des Habitants pour apporter un support de santé complémentaire à la maison médicale.

Vous trouverez dans ce numéro des articles détaillées sur les actions que nous menons pour vous, au quotidien. La page ci-contre vient présenter une partie des rendez-vous qui illustrent notre engagement quotidien pour le développement de la Commune.

Vous souhaitant une belle lecture.

Christophe AUBERT

Maire des Deux Alpes

Vice-président de la CCO en charge du SCoT

EXTRAITS DE L'AGENDA DU MAIRE

Des rendez-vous pour porter nos valeurs et nos projets

- 2 NOVEMBRE ET 9 DÉCEMBRE** Rencontre avec la maison médicale pour structurer la saison d'hiver puis accueil des 7 médecins recrutés.
- 3 NOVEMBRE** Échanges avec la Direction Départementale des Territoires pour permettre l'extension du dispositif des Baux Réels Solidaires* aux stations Iséroises.
- 7 NOVEMBRE** Entrevue avec le Département pour consolider nos relations et assurer le soutien financier aux projets portés par la Commune.
- 22 NOVEMBRE** Intervention auprès du Ministre de l'Économie Bruno Le Maire pour encadrer le prix de l'électricité.
- 23 NOVEMBRE** Coordination avec l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) pour définir un positionnement collectif quant aux enjeux environnementaux et sociétaux : dont retenues collinaires et accès au ski pass enfant.
- 23 NOVEMBRE** Participation au Congrès des maires. Rendez-vous incontournable pour débattre, échanger et interpellier les pouvoirs publics sur les enjeux majeurs concernant l'action des communes.
- 2 DÉCEMBRE** Entrevue avec Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour défendre le projet de retenue collinaire du Lac de la Mura sur les volets d'irrigation et d'alimentation en eau.
- 19 DÉCEMBRE** Rendez-vous avec Laurent Prévost, Préfet de l'Isère, pour défendre les subventions obtenues par la Commune dans le cadre de France Relance.
- 5 JANVIER** Coconstruction avec Mountain Wilderness de la politique de Développement Durable de la Commune.
- 12 JANVIER** Entrevue avec la Direction Départementale des finances publiques pour consolider le montage financier de différents projets.
- 26 JANVIER ET 30 MARS** Cadrage de la politique logement en montagne en lien avec l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM).
- 3 FÉVRIER** Inauguration du TMX Vallée blanche et du TMX du diable avec Sata Group.
- 9 FÉVRIER** Participation des élus, du Codir de la mairie, de la Sata, et de l'Office de Tourisme aux Championnats du monde de ski alpin à Courchevel, afin de garantir la bonne organisation des doubles coupes du monde aux Deux Alpes en 2023.

* Dispositif d'accession à la propriété pour les permanents sous réserve de plafonds sociaux.

Sommaire

4

Sommaire

- P.5 ■ Actualités
- P.7 ■ Vie municipale
- P.8 ■ Vie associative et sportive
- P.9 ■ Développement durable
- P.10 ■ Culture et Patrimoine
- P.11 ■ Projets
- P.13 ■ Vie sociale et solidaire
- P.14 ■ Éducation et Jeunesse
- P.15 ■ Les RDV printemps/été
- P.16 ■ État civil et infos pratiques

INFOS JURIDIQUES

LES DEUX ALPES

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Christophe Aubert

COMITÉ DE RÉDACTION
Le service communication : Mathilde Gotti
Le Directeur général des services : Stéphane Luzet
Les services et les élus concernés

PHOTOGRAPHIES

© Services communication et techniques,
Maison des Habitants / Mairie Les Deux Alpes ;
CCAS / Commune les Deux Alpes ; Pyrene Duffau
et Luka Leroy / Office de tourisme Les 2 Alpes ;
Communauté de Communes de l'Oisans ;
Frank Loriou ; Stefani Debout ; Has Been Players

PICTOGRAMMES

© The noun project

CONCEPTION

Bonne Mine (Albertville) - 04 79 32 18 09

IMPRESSION

Technic Color - 04 76 33 28 68

COUVERTURE PHOTO

© Pyrene Duffau / Office de tourisme Les 2 Alpes

ACTUALITÉS

La voirie fait route neuve



Sensible à assurer un cadre de vie de qualité, la Commune des Deux Alpes a prévu deux projets de requalification et d'entretien de la voirie communale.

Le premier projet consiste à requalifier l'Avenue de la Muzelle.

Cela fait maintenant 1 an que nous travaillons tous ensemble à repenser l'aménagement de l'Avenue de la Muzelle. Stationnement,

partage des mobilités, cadre de vie, requalification paysagère ... Chaque sujet a été abordé tout au long de la concertation d'ampleur, débutée au printemps 2022, à laquelle vous avez pris part à travers des réunions participatives et un questionnaire en ligne. Plus de 500 participants ont permis de mieux connaître les usages et les attentes des habitants et professionnels de la commune pour établir un diagnostic inscrit dans une vision globale pour l'avenir des Deux Alpes.

Un projet devrait être finalisé fin mars et permettra de refondre l'ensemble du mobilier urbain (luminaires, banc, poubelles, etc.) ainsi que la voirie. La réalisation se fera par tranche en fonction des projets en cours tels que l'extension du Palais des Sports, la rénovation de l'Office de Tourisme ou encore le projet d'aménagement du site Côte Brune qui permettra d'offrir 330 places de stationnement couvert d'ici 2026.

Le deuxième projet repose sur un programme d'entretien de la voirie.

Les services techniques ont réalisé un diagnostic complet des voiries communales. L'objectif étant d'évaluer et de classer l'état des différentes voiries afin de prioriser les différentes refontes dans un calendrier défini.

À la fin de l'hiver, 3 rues de la station se verront entièrement refaites, avant d'attaquer le hameau des Garçons et la route de Cuculet du côté de Mont de Lans, ainsi que le hameau de l'Alleau du côté de Venosc.

Cette déclinaison sera réalisée chaque année pour aboutir à une voirie communale en parfaite état.

Un domaine skiable en constante modernisation

La Commune des Deux Alpes et son délégataire, Sata Group, travaillent main dans la main pour l'aménagement du domaine skiable.

2023 a encore vu de nombreuses optimisations :

Deux remontées mécaniques ont été inaugurées début février pour le plus grand plaisir de nos visiteurs. Les télésièges du Diable et de Vallée Blanche ont tous deux été transformés en télémix.

Les travaux de la piste de la Fée ont été réalisés, un premier tapis a été installé sur Champamé

Les travaux de création d'une piste verte de Vallée Blanche à Pied Moutet ont commencés et devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

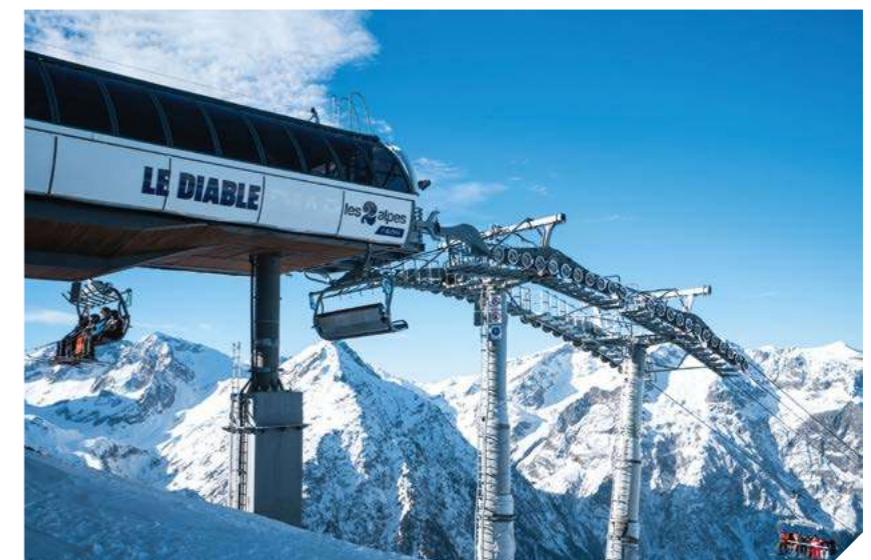
Les prochains mois feront eux aussi l'objet de projets ambitieux :

La création du 3S doit démarrer prochainement. Les œufs blancs seront démantelés.

L'amélioration du front de neige se poursuivra avec les travaux côté Champamé, dont télésiège et la création de la télécabine de Belle étoile instruite dans l'été.

Ces évolutions s'appuient sur un travail continu des services communaux.

Signataire du contrat de DSP, la commune doit régulièrement documenter en préfecture le suivi de ce contrat, expliquer les réalisations, défendre sa mise en œuvre en cas d'évolution.



Juridiquement, le dossier contentieux hérité du mandat précédant reste complexe et conséquent. En termes d'urbanisme, c'est conduire l'instruction des autorisations, des servitudes d'utilités publiques et accompagner l'instruction environnementale des projets. Les services techniques assurent quant-à-eux les travaux et la surveillance régulière des retenues collinaires, déterminantes pour bien gérer l'eau.

Des commissions de sécurité sont organisées tous les mois et les 'coordo station' ont lieu toutes les semaines. Ces différences instances regroupent la Commune, la Sata, l'Office de tourisme et les différents services de secours et de sécurité (police municipale, pompiers, médecins, ...) pour une coordination optimale.



5

Actualités

Une mobilisation constante pour le logement



Le besoin de logements, pour les résidents permanents et les saisonniers, est un enjeu capital pour l'économie, le développement local et le mode de vie annuel de la Commune des Deux Alpes.

Le manque d'appartements de logements impacte notre capacité et qualité d'accueil et se répercute professionnellement sur chacun des acteurs du territoire. La Mairie est particulièrement consciente de ces difficultés et s'investit à trouver un maximum de solutions.

En effet, dès le début du mandat, les élus ont décidé d'élaborer une véritable politique du logement pour répondre aux problématiques et enjeux du territoire.

Celle-ci a été réalisée grâce à des données sociodémographiques et est centrée sur deux axes prioritaires : une politique de logement en faveur des saisonniers et une en faveur des permanents.

PERMANENTS

La politique logement en faveur des résidents permanents a pour objectif de permettre l'accession à la propriété aux familles et ainsi appuyer la pérennité des services publics (commerces, écoles, collège, services de mobilité, etc.).

Plusieurs opérations de logements permanents sont en cours d'étude (lotissement des Lys, lotissement Leyrette, construction de logements permanents sous le village 1800).

Dans ce même objectif, la SEM Foncière créée avec SATA Group permettra de racheter certains biens locatifs indispensables. Enfin, d'autres dispositifs incitatifs développés en lien avec l'Office de Tourisme récompenseront les propriétaires assurant des lits touristiques chauds pour le territoire.

La commune des Deux-Alpes a par ailleurs mis en place d'un dispositif ORIL expérimental (opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs) sur l'ensemble du plateau des 2 Alpes. Il a été étendu à la location aux permanents et saisonniers.

Le principe de cette opération est de subventionner les projets de réhabilitation visant améliorer les performances énergétiques des logements afin d'aider les propriétaires à remettre leur bien sur le marché de la location des hébergements. Au 22 mars 2023, 13 logements ont été subventionnés pour un montant total de 43 090€. À l'époque, ce dispositif concernait uniquement l'immobilier de loisirs. La commune a mis en place un dispositif similaire permettant l'incitation à la rénovation des logements à destination des saisonniers.

Enfin, la Commune va investir 400 000 € par an pendant 3 ans, pour réaliser des travaux dans tous les logements communaux et ainsi optimiser leur performance énergétique.

SAISONNIERS

La politique logement en faveur des saisonniers a pour objectif de permettre le logement des travailleurs souhaitant exercer une activité professionnelle aux Deux Alpes.

La Commune des Deux Alpes a été pionnière en la matière en proposant un service d'accompagnement par la Maison des Habitants (le service logement à l'époque). Le dispositif instauré propose aux socioprofessionnels de la station, des logements confiés à la maison des habitants par des propriétaires aux 2 Alpes.

Par ailleurs, la Commune oblige, via l'urbanisme réglementaire à intégrer la réalisation de logements saisonniers à l'ensemble des opérations d'équipement touristique de plus de 1000m² au sein des Plans Locaux d'Urbanisme. Si le PLU de Mont de Lans intègre cette obligation, le PLU de Venosc nécessitera une modification pour intégrer la même réglementation.



LA PAROLE À... ANNE MILLET Conseillère municipale chargée de la question du logement

Nous avons développé une politique logement volontariste pour assurer une vie agréable à nos bi-alpins permanents et faciliter l'installation.

C'est le meilleur moyen de défendre également nos écoles et d'assurer l'emploi et le dynamisme démographique de la station.

VIE MUNICIPALE



La borne est accessible aux heures d'ouverture de la Maison des Habitants

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
22 place de Venosc • 1^{er} étage
Contact : 04 76 79 08 65
mdh@mairie2alpes.fr

En collaboration avec la maison médicale, une borne de médecine générale supplémentaire installée à la Maison des Habitants

Afin de faciliter l'accès aux soins de proximité, la Commune des Deux Alpes a affecté une borne médicale à la Maison des Habitants avec l'accompagnement d'un personnel communal dédié.

Positionnée dans une pièce individuelle qui vous assure une confidentialité totale, vous pouvez en toute autonomie, grâce à une interface intuitive, consulter en visio l'un des 400 médecins engagés.

Dermatoscope, thermomètre, stéthoscope, otoscope, oxymètre et tensiomètre permettent une consultation en moins de 10 minutes et sans rendez-vous.

Cette borne se veut être un support de santé complémentaire à la maison médicale. Elle apporte une réponse immédiate à la hausse des fréquentations pendant la saison touristique.

Rappelons que la Commune des Deux Alpes a grandement contribué à l'installation de la Maison médicale dans le cadre du Schéma de santé intercommunal de la Communauté de Communes de l'Oisans. Enfin notre objectif reste de sédentariser ces professionnels et de développer un

parcours santé complet sur la Commune.

En effet, la Commune a acheté deux locaux dans la résidence immobilière de tourisme « Le Hameau et la Restanque » pour permettre la création de l'établissement de santé.

La Commune a par ailleurs favorisé l'installation des médecins en leur attribuant plusieurs logements et en les aidant à trouver ceux manquants.

Elle a également exonéré la Maison médicale de la totalité Cotisation foncière des entreprises (CFE) revenant à la Commune pour 2 ans pour favoriser la pérennisation de l'équipement.

Et grâce à un travail en étroite collaboration avec la maison médicale, 6 médecins sont présents pour la saison d'hiver 2022/2023.

La Commune s'attache chaque jour à accroître l'attractivité sociale et économique du territoire pour inciter les médecins à s'installer chez nous. En cas d'indisponibilité à la Maison médicale, la borne vous permet des téléconsultations rapides et remboursées.

Les conseils municipaux de retour sur le plateau

Délocalisés pour cause de travaux dans la mairie, les conseils municipaux sont aujourd'hui de retour sur le plateau.

Ils sont généralement organisés le 3^e lundi du mois à 19h. Vous pouvez y assister en présentiel.



Été 2020-Hiver 2023 : 3 ans de boulot

Cela fait déjà 3 ans que la municipalité a été élue et œuvre à votre service.

Un début de mandature bouleversé par une année blanche provoquée par une crise sanitaire inédite. Une belle reprise en 2022, malheureusement entrecoupée par la guerre en Ukraine, et durcie avec l'inflation sur les fournitures, conclue par une crise énergétique (l'électricité de 60 à 1000€/MWh, le gazole à 2€...)

Cela n'a pas altéré les ambitions du conseil municipal, les élus se sont engagés avec toute leur énergie en faveur du bond en avant des Deux Alpes.

Développement touristique, protection de l'environnement, cadre de vie... pour justement assurer une vie meilleure pour les habitants ! Autant d'axes majeurs pour lesquels de nombreux projets et actions ont été menés :

l'ouverture des saisons a été élargie, l'offre touristique vélo agrandie, l'ascenseur valléen ouvert plus tôt/tard. Du côté du vélo, les circuits avec la voie verte du Chambon et vers nos voisins du Ferrand, la Black Garden vers Venosc ;

La mise en place de la politique de développement durable en lien avec le label Flocon Vert, l'investissement en faveur de l'agropastoralisme, le remembrement foncier et agricole, également la reprise des sentiers commencée en 2022 et à poursuivre en 2023.

pour le quotidien, l'équipe municipale a œuvré dès son arrivée pour sécuriser le chemin de santé sur la commune, avec une Maison médicale et 8 médecins aujourd'hui, l'installation d'une borne de télé-médecine dans la Maison des Habitants qui rassemble désormais tous les services sociaux

En termes d'infrastructures, les permis de construire arrivent comme pour côte brune (parking dès ce printemps, maison des enfants...), l'attribution du marché de réhabilitation-extension du palais des sports (début d'été)...

Ces projets n'ont pas empêché de voir grand et de planifier l'avenir avec le SCOT et les ascenseurs valléens vers les villages, la liaison avec Huez / Auris, un schéma de mobilité décarbonée, la production hydroélectrique, la planification de réserves d'eau...

Un bilan présentant le travail réalisé pendant ces premières années sera mis à disposition.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Coupes du monde : les Deux Alpes au sommet

Les Deux Alpes ont accueilli une incroyable Coupe du monde de Snowboard Cross du 30 novembre au 04 décembre 2022.

Née d'une volonté d'abord politique, cette coupe du monde s'est longtemps fait attendre. De nombreuses démarches ont été réalisées dès le mois de mars, car il a d'abord fallu convaincre et porter notre candidature. Cette volonté de rétablir notre excellence sportive, notre ancrage montagnard, et de réaliser notre potentiel, s'est transformé en réussite par l'excellence et le travail de chacun.

L'élite mondiale du Snowboard Cross, la Commune des Deux Alpes, la Sata, le ski club, l'Office de Tourisme, la Commune de Saint-Christophe-en-Oisans, les hôteliers, les restaurateurs, les écoles de ski et tous les bénévoles, c'est tous ensemble que nous avons fait de cette



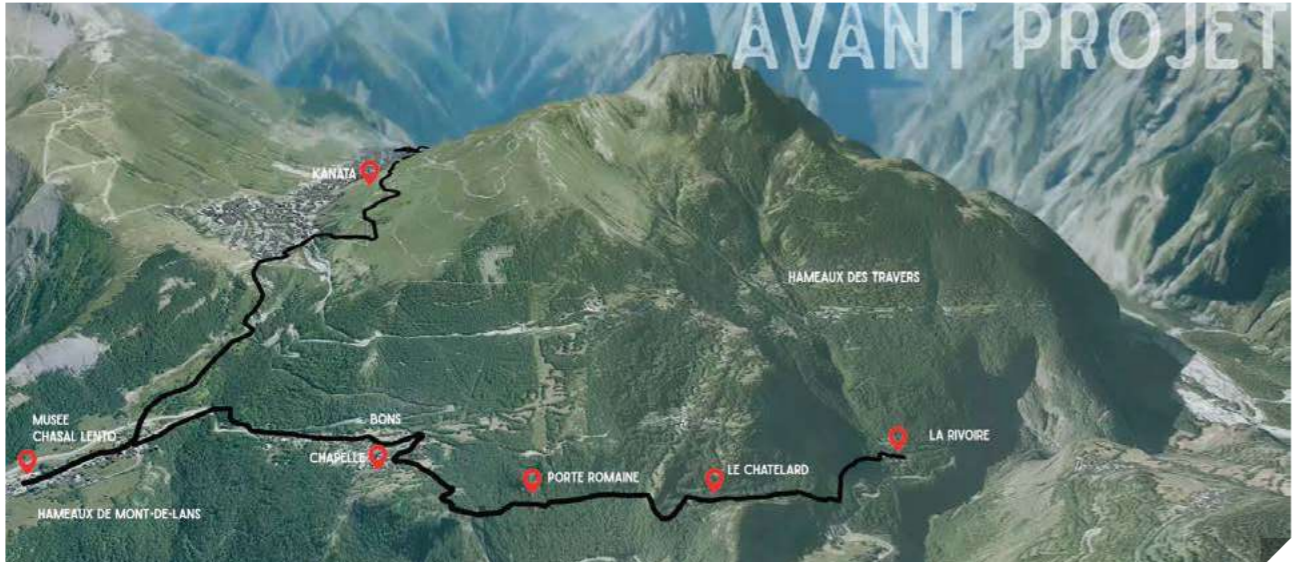
première édition une véritable réussite.

Les représentants de la FFS et de la FIS sont très favorables à réitérer cette aventure avec nous dès l'année prochaine et pour une deuxième édition avec une double coupe du monde, Ski Cross et Snowboard Cross, fin novembre - début décembre 2023.



LA PAROLE À... ÉRIC GRAVIER 1^{er} Adjoint en charge de la DSP

C'est grâce à notre union que le bond en avant des Deux Alpes est réalisable, que tous les projets et toutes les aventures sont possibles. Et nous savons pouvoir compter sur vous pour ce nouveau défi.



Sentiers des villages c'est parti

Axe fort du plan d'action de la mairie pour diversifier les activités, les sentiers des villages vont connaître une grande avancée cette année.

L'objectif est toujours le même : améliorer l'existant et créer de nouveaux chemins.

En ce sens, les sentiers du patrimoine, présentés dès le début du mandat, seront réhabilités courant 2023. Après un appel d'offre lancé au mois de mars, la partie côté Venosc fera l'objet de travaux d'aménagement. Reconstruction, mise en sécurité et balisage seront assurés en lien avec la Sata, l'Office de tourisme et la Communauté de Communes. La partie côté Mont de Lans suivra les mêmes traces entre 2023 et 2024.

Une fois les différentes tâches finalisées, chaque parcours pédestre fera l'objet d'une valorisation patrimoniale. S'appuyant sur le travail effectué par la commission patrimoine, les itinéraires traversent la commune d'un bout à l'autre en passant par des points remarquables de l'histoire de notre territoire, qui feront l'objet de scénarisation et mise en valeur.

Au total, la Commune va dépenser environ 400 000 € pour la réhabilitation des sentiers.

Une somme bien investie pour assurer une offre touristique diversifiée s'adressant aussi bien aux amateurs de balades contemplatives, de randonnées sportives, ou de découvertes historiques et patrimoniales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avenir valléens

La question du transport est un sujet capital pour l'Oisans. La pollution générée par l'activité touristique dépend pour moitié de la mobilité vers le territoire. Or l'accès à nos territoires se fait principalement en voiture individuelle.

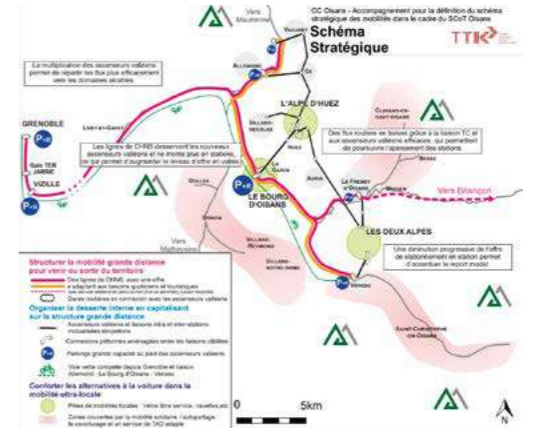
Sensible à ces enjeux d'accessibilité, qui impactent notre qualité de vie, la Commune des Deux Alpes se veut moteur sur les propositions de transports par câble et leur maillage en Oisans.

Sur la commune, la mairie a réussi, en lien avec Sata Group, à élargir les horaires de fonctionnement du télécabine de Venosc. En saison, celle-ci fonctionne tous les jours de

7h à 19h30 avec des nocturnes certains jeudis soirs (22h).

La Commune poursuit d'ailleurs ses échanges avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour élargir les modalités de fonctionnement d'intersaisons.

Les projets intercommunaux, réalisés dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), poursuivent eux aussi leurs avancées. Des faisceaux ont été arrêtés pour les liaisons entre Le Freney-Mont de Lans-Les Deux Alpes ainsi que pour la liaison inter-massif reliant Les



Deux Alpes, Auris-en-Oisans, L'Alpe d'Huez, Oz-en-Oisans et Vaujany.



LA PAROLE À... CHRISTOPHE AUBERT Maire de la Commune

Le SCoT sera annoté en décembre 2023. Il comptera un volet mobilité fort comme pilier de la politique environnementale du projet de territoire. Nous attendons une forte mobilisation de la station, des villages et de toutes les localités pour assurer la réalisation de ce mode de déplacement doux, incontournable pour notre bien-être, pour également mutualiser les domaines skiables et l'accès à l'emploi, l'événementiel, aux services...

Rénover, entretenir, optimiser

La Commune des Deux Alpes a lancé un plan pluriannuel de rénovation des bâtiments publics dès 2020.

Réalisation de diagnostics thermiques et énergétiques, définition des besoins, priorisation, cette rénovation thermique est perfectionnée avec l'accompagnement de Territoire d'Energie Isère pour mesurer notre progrès chaque année.

Plusieurs équipements ont déjà fait l'objet d'améliorations :

- 45 000€ ont été investis pour optimiser la maison médicale (bâtiment du Diamant)

- Les locaux des écoles maternelle et élémentaire du plateau ont été rénovés, et la chaudière et les menuiseries remplacées pour un total de 163 000 €

- Du côté des logements, la Commune va investir 400 000 € par an pendant 3 ans. 513 000€ ont déjà permis de rénover le chalet de la Boucheratte et le bâtiment du Fioc. 145 000€ sont également prévus pour les logements saisonniers de Bons.

Autres équipements d'ampleur, l'Office du Tourisme et le Palais des sports seront optimisés grâce à un investissement de 14,5 millions d'euros.



LA PAROLE À... ENRICA TASSO Conseillère municipale en charge de l'environnement

L'ensemble de ces mesures sont incontournables pour assurer une vie à l'année durable et de qualité. Elles viennent également appuyer la politique logement mise en place par la mairie.



Mobilités : partager les espaces

La Commune des Deux Alpes est attentive à améliorer constamment le confort de vie des bi-alpins.

Celui-ci nécessite notamment un meilleur partage des mobilités au quotidien.

Pour ce faire, la Commune a mis en places plusieurs navettes pour favoriser les modes de déplacements doux.

Circuit vert ou circuit rouge, les navettes gratuites circulent depuis le 3 décembre 2022. Après la réalisation d'un bilan d'utilisation de 2021-2022, la Commune a identifié plusieurs points qui ont été améliorés pour l'hiver 2022-2023. Circuits optimisés, navettes supplémentaires et amélioration de la localisation des arrêts ont été possibles grâce à l'investissement de 756 133 €. Des augmentations de service réalisées sur un budget constant pour la collectivité.

De la même manière, 56 779€ ont été investis pour pérenniser la navette gratuite qui circule entre le Freney-Mont de Lans - Bons - le plateau, ou encore les navettes depuis Mont de Lans et Venosc pour le marché de Bourg d'Oisans.

Conscients que la question du stationnement reste incontournable, la Commune accompagne les automobilistes par la création de parkings. Parking couvert et gardé place de Venosc, parking des glaciers, parking des perrons, parking du Lac de la buissonnière permettent déjà le stationnement de près de 300 véhicules. Enfin le projet de requalification du parking de Côte Brune avec un investissement de 12 millions d'euros permettra la création de 360 places supplémentaires au pied du futur 3S.

La Commune des Deux Alpes a particulièrement appuyé la navette Oisans, qui fait le lien entre Vaujany la télécabine de Venosc et le Rézo Pouce, dispositif d'auto-stop proposé sur les 19 communes de l'Oisans avec son application de covoiturage.

CULTURE ET PATRIMOINE

Politique musicale : continuer à prendre de la hauteur

Après une première programmation exceptionnelle, le service culturel de la Commune poursuit sur sa lancée en nous proposant une saison culturelle sur le thème du voyage.

Le concert « Family Tree » de David Enhco, le 22 décembre dernier a ouvert cette nouvelle année riche en rendez-vous. Théâtre-musical, cross over, jazz, musique du monde, musiques actuelles, chant à cappella, Théâtre et Rando-piano rythmeront l'année culturelle des Deux Alpes.

Du côté musical, 3 sites vous attendent pour 3 identités artistiques singulières.

Le Café-Musée-Chasal-Lento sera le rendez-vous des Musiques Actuelles, le Jazz et le Classique se vivront à Amphibia, et Venosc accueillera les Musiques du monde et les projets singuliers.

Trois scènes avec leurs spécificités propres mais dans une même exigence de qualité.

Si « Le Ballon rouge », « G&J duo », « Pivoine » et « Loco Cello » ont déjà enchanté les esprits, plusieurs dates sont encore à noter dans vos agendas :

- **le 21 Avril** : Les Shelta seront en concert au Café-Musée-Chasal-Lento
- **le 21 Juin** : Thibault Cauvin fêtera la musique au Deux-Alpes sur le site du Broua de Venosc
- **le 29 Juin** : Emmanuelle Bertho, comédienne, racontera Roméo & Juliette dans un spectacle familial et champêtre autour du village de Venosc
- **le 7 Juillet** : Les Has Been Players, pour un concert de reprise des titres iconiques des BEATLES au Chasal
- **le 13 Juillet** : Alexandre Guhéry, pianiste, emmènera son public pour une Rando-Piano sur les chemins de Venosc.
- ...

Réservez vos soirées dès maintenant !



NOUVEAUTÉS

Les personnes de 65 ans et plus, inscrites sur les listes électorales de la Commune bénéficient de tarifs préférentiels pour les concerts organisés au Palais des sports.

Vous pouvez contacter le CCAS de la Commune au 04 76 79 51 29 ou à ccas@mairie2alpes.fr

Illustrer notre patrimoine local

Poursuivant la politique patrimoniale engagée par la Commune depuis déjà plusieurs mois, de nouvelles fresques vont venir embellir transformateurs et château d'eau.

Au total, ce sont 4 fresques qui vont orner différents bâtiments et ainsi valoriser l'histoire locale, en prenant pour thème les œuvres du photographe Paul Michel.

La mise en fresque sera confiée à l'atelier MURAL STUDIO qui se rendait sur site le 2 mars dernier. Celui-ci aura pour mission d'illustrer les transformateurs de la route Route de Champamé près de la Béragère, de l'Avenue de la Muzelle près du Rouge et le Noir, de la Rue des Perrons au croisement avec la rue du Ser Palor / rue des Séquoias et du Château d'eau, près du Club Hôtel route de Champamé.

Livraison prévue : printemps-été 2023.



LA PAROLE À... MARIE-HÉLÈNE GRAVIER

Maire déléguée de Mont de Lans en charge de la culture

L'année 2022 aura vu la création d'un Service Culture et Patrimoine aux Deux-Alpes. Celui-ci, après une phase de structuration est désormais en marche : programmation musicale et théâtrale sur nos trois sites, animation des Commission Culture d'un côté, Patrimoine de l'autre, appel à projet dans la perspective de mise en fresques des bâtiments publics, réflexion et définition de grands projets pour l'avenir et recherches des ressources artistiques liées, projets d'expositions dans l'espace public, rencontres avec les talents présents sur le territoire dans le cadre d'une politique d'accompagnement et de promotion des artistes qui vise à offrir davantage de visibilité à leurs productions, ... La création d'un service Culture et Patrimoine est un geste politique fort et qui signifie beaucoup. Aussi, est-il important, aujourd'hui, que les habitants du territoire s'emparent de nos programmations et les fassent connaître...

PROJETS

Retenue d'altitude de La Mura

Une réunion publique s'est tenue au palais des sports le vendredi 2 décembre 2022, dans le cadre de la concertation préalable nécessaire à la réalisation du Lac de la Mura afin de présenter le projet aux habitants.

Rappelons tout d'abord que la Commune vit essentiellement du tourisme des sports d'hiver, principal support économique du territoire, et que celui-ci est conditionné par l'offre skiable et par la présence de neige.

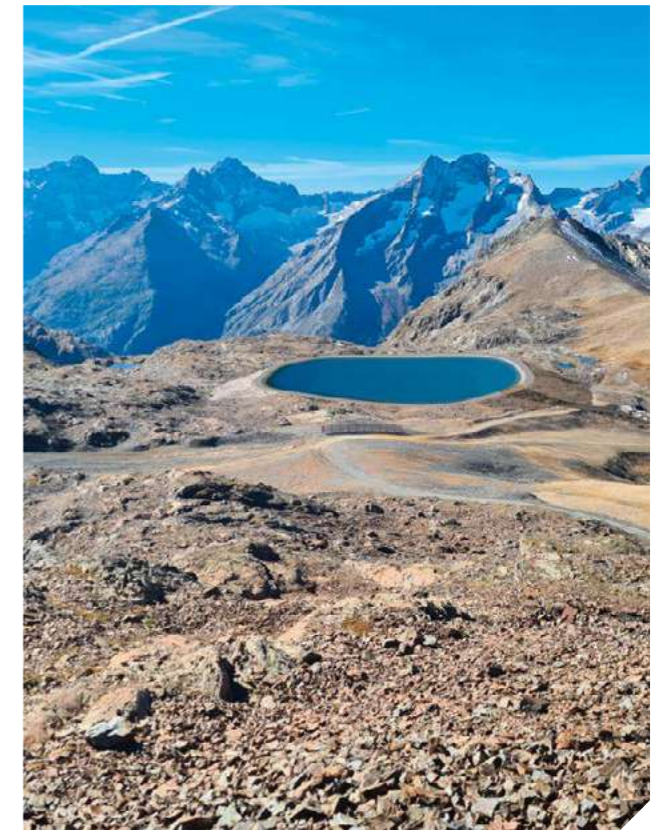
Le projet de création de la retenue collinaire de la Mura a pour objectif de compléter la production de neige de culture, de créer un réseau de défense contre l'incendie (Restaurants d'altitude, gares et forêts artificielles de protection contre les avalanches) et de créer des points d'eau pour favoriser le développement de l'agropastoralisme.

Porté par la commune des Deux Alpes en lien avec SATA group, qui en sera le futur exploitant, ce projet d'intérêt général permettra de garantir un taux d'enneigement des pistes d'au moins 50 % du domaine skiable.

Le souhait de la Commune est d'assurer les conditions nécessaires à une vie annuelle en montagne tout en préservant son environnement.

La mairie est en effet vigilante à préserver la biodiversité tout en s'assurant de la bonne insertion du projet dans le paysage. Afin de limiter les impacts environnementaux, des mesures anti-pollution et anti poussières ont été instaurées pour protéger les habitats naturels de la faune et de la flore. De la même manière, le calendrier des travaux a été adapté aux périodes sensibles pour protéger la faune.

Direction Départementale des Territoires, associations environnementalistes, Parc National des Écrins, la Commune est fière de



d'être accompagnée par l'ensemble des partenaires et acteurs engagés. Ce travail préparatoire est essentiel pour intégrer les différentes procédures réglementaires et disposer à terme d'un dossier d'étude complet, avec une vision partagée par les Deux Alpes, le territoire et les visiteurs.



LA PAROLE À... ÉRIC GRAVIER

1^{er} Adjoint

Le projet de la Mura est d'une importance vitale pour la Commune. Ce projet multi-usages sécurisera le développement économique du territoire et le mode de vie des bi-alpins.

L'élaboration du Règlement local de publicité se poursuit

La Commune des Deux Alpes envisage de se doter d'un Règlement Local de Publicité. Ce RLP sera applicable dès l'automne 2023 et viendra réglementer l'ensemble des dispositifs de publicités : panneaux, enseignes sur façade, en vitrine, portemenuis, mobiliers de terrasse et autres accessoires aux logos des établissements que ce soit en station ou dans les villages. Ce processus d'élaboration repose sur une concertation menée en 2022.

En effet, un diagnostic a été réalisé afin d'avoir la vision la plus complète possible du territoire. Celui-ci a été construit à partir d'un recensement très précis des

dispositifs déjà existants et utilisés, et grâce à plusieurs réunions de concertation avec les commerçants. Ce diagnostic a permis de mettre en lumière les dispositifs présents sur la commune et les besoins des professionnels.

En février 2023, le projet de RLP a été retravaillé au regard des retours émis en période de concertation. Au mois d'avril, ce projet sera arrêté par la Commune. Une délibération tirant le bilan de ce qui a été fait, et des observations apportées au projet ainsi qu'un dossier contenant rapport de présentation, zonage et dernière version du règlement seront présentés au Conseil Municipal.

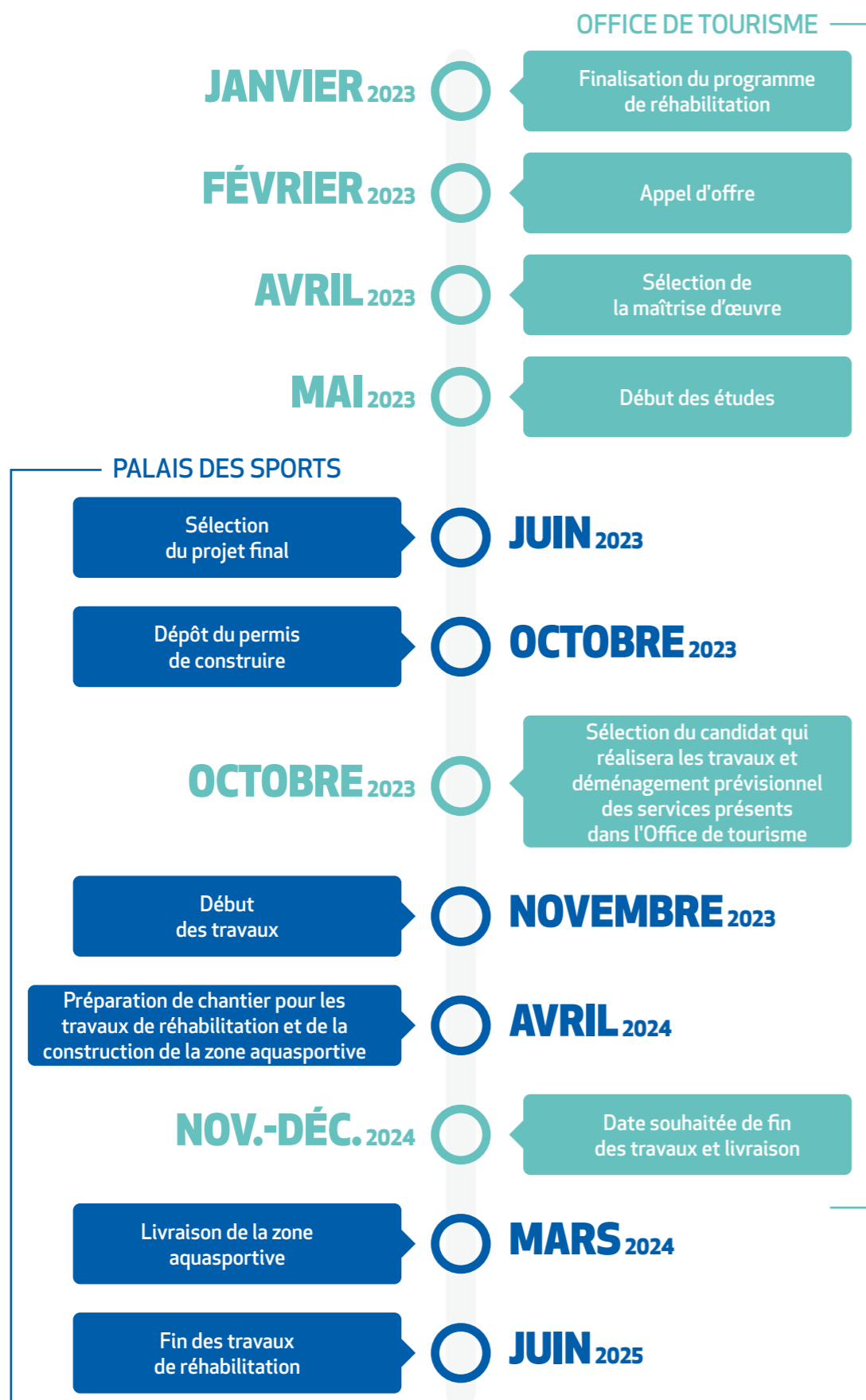
Le projet ainsi arrêté sera soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées et de la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CDNPS). En complément, une enquête publique sera réalisée cet été avant l'approbation finale du règlement en conseil municipal.

L'objectif final consiste à améliorer l'esthétique grâce à l'utilisation d'enseignes qualitatives, bien intégrées dans un esprit montagne et moins énergivores. Ce règlement s'appliquera à tous, que les enseignes soient disposées sur le domaine public ou privé, selon différentes zones identifiées.



PROJETS À VENIR

Calendrier prévisionnel des prochaines étapes de quelques grands projets en cours



VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les aînés de la Commune à l'honneur

La Commune des Deux Alpes est très attachée à prendre soin de ses aînés. En 2023, 490 personnes âgées de 65 ans et plus sont inscrites sur la liste électorale de la Commune et sont concernées par les actions du CCAS.

Pour ce faire, plusieurs activités sont organisées chaque année. Gymnastique, yoga, rencontres intergénérationnelles, jeux de cartes, collaboration avec le service culturel pour assister aux concerts et spectacles au Palais des Sports sont autant d'occasions de se retrouver pour des moments conviviaux.

De la même manière au moment des fêtes, cadeaux et repas de Noël sont des rendez-vous festifs incontournables. Samedi 3 décembre

2022, 120 personnes ont été accueillies au Palais des Sports des 2 Alpes pour le traditionnel repas de Noël.

Et les services de la Commune sont aussi là pour vous soutenir au quotidien. Portage de repas, déneigement, aide à l'établissement des dossiers pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), participation financière au dispositif de téléassistance...

Le CCAS se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes. Tenez nous également informés de vos difficultés de santé ou de vos besoins. Vous pouvez nous contacter au 04 76 79 51 29 ou par mail à ccas@mairie2alpes.fr



Une question ou un besoin ? Poussez les portes de la Maison des habitants

Le service a pour vocation d'accueillir tous les bi-alpins, physiquement, par téléphone ou par e-mail. Emploi et formation, logement, CCAS et aide sociale, santé, parentalité et démarches de la vie quotidienne, le service apporte son soutien à tous ceux qui en font la demande.

Résident permanent, saisonnier, jeune, moins jeune, bailleur, locataire, employeur, candidat, famille et individuel, la Maison des habitants assure un premier accueil et traite le dossier. Au besoin le service oriente, accompagne et fait le lien avec de nombreux partenaires.

La nouveauté ? Le service organise chaque mois un petit déjeuner pour répondre à toutes vos demandes. **Rendez-vous tous les 1^{er} jeudis du mois de 8h30 à 11h30 à la Maison des Habitants.**

Répondre efficacement aux besoins de la population et améliorer la vie quotidienne est le but premier de ce guichet unique d'accueil et de proximité.

Contact : la Maison des habitants vous accompagne du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 22 place de Venosc (1^{er} étage). Vous pouvez la contacter au 04 76 79 08 65 ou à mdh@mairie2alpes.fr.



LA PAROLE À... FRANÇOISE MOREAU

Adjointe en charge des affaires sociales

Après 2 ans de réorganisation, nous sommes fiers et heureux d'avoir un service complet et opérationnel pour vous accueillir. Le regroupement de tous les services en un seul lieu a pour objectif d'optimiser la qualité de service public pour les habitants et de faciliter l'accès aux aides pour tous et en toute discrétion.

En complément, le CCAS de la ville organise chaque année de nombreuses activités et voyages pour nos aînés. Ces moments conviviaux sont toujours très appréciés. L'ambiance y est très bonne et les participants sont heureux de se retrouver. Au plaisir de s'y retrouver encore prochainement !

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Les enfants auront bientôt leur maison

Avec le projet Côte Brune et la création d'une Maison des Enfants, la Commune souhaite impulser un nouvel élan pour les jeunes bi-alpins.

Ce nouvel établissement est indispensable au territoire puisque le bâtiment actuel ne répond pas à la quantité de demandes reçues des résidents et des visiteurs et il ne sera plus adapté aux normes d'accueil. Élément très impactant, il ne répond déjà plus aux orientations demandées par les tutelles, ce qui à terme, entraînera la perte des agréments et des aides donnés par la CAF à la Commune.

Ce projet d'intérêt général est donc un incontournable pour le bien-être de nos enfants. La mutualisation du Multi-Accueil et du Centre de Loisirs permettra des synergies qui amélioreront encore la qualité de service rendu.

En effet, la Commune poursuit son engagement d'offrir des services de qualité et d'améliorer le confort de vie de ses habitants.

Ce projet évolue depuis bientôt 2 ans aux grès des échanges avec les copropriétés avoisinantes et devrait être réalisé selon le planning suivant :



- Juin 2021 : Audit de l'établissement actuel et propositions d'alternatives d'utilisations
- Mars 2022 : Début des rencontres avec les 3 copropriétés voisines
- Juillet 2022 : Appel à candidature
- Décembre 2022 : Sélection du maître d'œuvre
- Janvier 2023 : Finalisation du choix architectural et de l'agencement
- Avril 2023 : Présentation du projet aux copropriétés avoisinantes du projet final
- Octobre 2023 : Début des travaux de terrassement.

Échanges joyeux entre générations

Aux Deux Alpes, la politique sociale se veut intergénérationnelle. L'objectif ? Favoriser les échanges entre la petite enfance, l'enfance et les seniors.



Toute l'année plusieurs activités sont organisées pour favoriser ces rencontres.

Vendredi 16 décembre 2022, les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'école la Muzelle ont rencontré des seniors de la commune autour d'un goûter. Les écoliers avaient confectionné des colis de Noël remplis de petits cadeaux : cartes de vœux, dessins, poèmes, décorations, friandises... pour les offrir aux aînés. Ce moment a été très émouvant pour ceux qui offraient comme pour ceux qui recevaient.

Dans le même esprit, les enfants du Multi-Accueil et du Centre de Loisirs ont invité les aînés de la Commune à partager avec eux la galette des rois le mercredi 4 janvier 2023. Le goûter avait été préparé par la cuisine centrale avec la participation des enfants et l'après-midi animé par l'artiste Sophie Martin-Hautingiraut qui a enchanté petits et grands avec son spectacle « Quand une main rencontre une autre main ».

Les petits bi-alpins sont toujours ravis de ces moments avec les générations qui les précèdent.

Vous souhaitez partager votre temps avec les plus jeunes ? Inscrivez-vous auprès du CCAS au 04 76 79 51 29 ou par mail à ccas@mairie2alpes.fr



LA PAROLE À... CÉLINE VALETTE

Conseillère municipale chargée du suivi des affaires liées à l'enfance et la jeunesse

Comme certains d'entre vous le savent déjà, la fermeture d'une classe de l'école de Mont de Lans a récemment été évitée de peu.

En effet, au regard du faible nombre d'élèves inscrits, l'éducation nationale questionnait la pertinence de maintenir l'ouverture de cette classe.

Les élus tiennent à remercier les parents d'élèves, pour leur mobilisation constante auprès de l'éducation nationale. Les élus ont été plus que jamais impliqués pour mener à bien ce dossier mais rien n'aurait été possible sans vous.

Cette question va cependant se reposer tant que les effectifs de nos écoles resteront bas.

Nous avons la chance sur la Commune des Deux Alpes d'avoir 3 établissements scolaires de qualité : un à Venosc, un à Mont de Lans et un sur le plateau.

Cette multiplicité des équipements favorise des classes à effectifs réduits, ce qui donne le temps aux enseignantes pour accompagner au mieux chaque élève.

Cependant, si tous les enfants bi-alpins sont scolarisés sur le plateau, il n'y aura bientôt

plus qu'une seule école avec des classes surchargées, où la qualité d'apprentissage sera réduite.

Nous sommes tous concernés par la survie de nos écoles, aussi nous comptons sur la mobilisation citoyenne de chacun pour respecter la carte scolaire et inscrire nos enfants dans les villages.

C'est tous ensemble que nous pourrions garantir la survie de nos services publics de proximité à long terme.

LES RENDEZ-VOUS PRINTEMPS/ÉTÉ 2023



Découvrez les principaux temps forts à ne pas manquer !

Sous réserve de modifications / annulations.

DU 14 AU 16 AVRIL

LA MICROKIDS

8^e édition de la micro kids - 14 / 15 et 16 avril 2023 organisée par le Ski Club et l'ESF des 2 Alpes.

DU 18 AU 20 AVRIL

FRANCE BLEU LIVE FESTIVAL

Passez une semaine de folie aux 2 Alpes et vibrez au son du France Bleu Live Festival Les 2 Alpes.

21 AVRIL

CONCERT SHELTA

Concert de musique irlandaise au Café Musée Chasal Lento.

22 AVRIL

LA PATROLETTE

Les pisteurs secouristes des 2 Alpes organisent la PATROLETTE !

22 AVRIL

BEEF ROAST RAIL JAM

Le Beef Roast Rail Jam est de retour pour son prochain épisode aux 2 Alpes !

3 JUIN

PRE OPENING « DIABLE »

Venez découvrir la nouvelle piste de VTT DH sur le secteur de Vallée Diable et son installation toute fraîchement modifiée (jour de repli, en cas de mauvais temps dimanche 4 juin).

9 JUIN

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

La Mairie, l'Office de Tourisme, la SATA, l'association Mountain Riders et l'école des 2 Alpes se mobilisent pour organiser conjointement une journée de ramassage des déchets en partenariat avec la marque de gants professionnel Rostaing.

10 JUIN

PRE OPENING VALLÉE BLANCHE

Venez découvrir la nouvelle piste de VTT DH sur le secteur de Vallée Blanche et son installation toute fraîchement modifiée (jour de repli, en cas de mauvais temps dimanche 11 juin).

21 JUIN

THIBAUT CAUVIN RACONTE ET JOUE LÉO BROUWER

Viens fêter la musique aux 2 Alpes.

21 JUIN

GO SKATERBOARDING DAY

Venez nombreux fêter la journée mondiale du Skate avec l'association Deux Alpes Skate Krew !

DU 23 AU 25 JUIN

MOUNTAIN OF HELL

La MOH c'est 3 jours intenses de course VTT ; des reconnaissances de parcours, une manche de qualification, une finale et une ambiance unique.

DU 24 AU 25 JUIN

MOUNTAIN OF HELL KIDS

Dans les traces de leurs aînés, les jeunes rideurs vont eux aussi affronter la mythique Mountain Of Hell.

LES 1 ET 2 JUILLET

KING OF THE PLAZA

Après le succès des précédentes éditions, l'Association Deux Alpes Skate Krew est ravie de renouveler l'organisation du CONTEST DE SKATE.

6 JUILLET

FÊTE DE VENOSC

Les arts de la rue sont à l'honneur pour cette Fête de Venosc : musique, théâtre de rue, clowns et jongleurs... Concert en soirée sur la Place de l'Église.

12 JUILLET

INITIATION À LA DÉCOUVERTE DE LA FLORE DU PARC DES ÉCRINS

Rencontre avec un garde-moniteur du Parc National des Écrins, pour une initiation à la botanique sur le circuit du patrimoine de Venosc.

DU 15 AU 16 JUILLET

VINTAGE MOTOR SHOW

Journée d'exception dédiée aux voitures et motos anciennes et rares.

25 JUILLET

OISANS COL SERIES

ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022 AU 28 FÉVRIER 2023

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages.
Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

NAISSANCES

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

- Jade BUTIN née le 9 novembre 2022 à Lannion (22)
- Chloé PEZZOLLA née le 9 novembre 2022 à Échirolles (Isère)
- Joy DALBAN-MOREYNAS née le 23 novembre 2022 à Grenoble (Isère)
- Mattéo BODARD ROCHE né le 2 décembre 2022 à La Tronche (Isère)
- Matias ANJUBAULT né le 20 décembre 2022 à Grenoble (38)
- Aaron BEKKA né le 1^{er} janvier 2023 à Saint Martin D'Hères (Isère)
- Basile SAX né le 2 janvier 2023 à Saint Martin D'Hères (Isère)
- Léon BARTHELEMI né le 14 février 2023 à Échirolles (Isère)

MARIAGES

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :

- Pascal CLÉMENT et Patricia GHELFI mariés le 17 décembre 2022
- Jonathan LE et Anne SISOUNTHONE mariés le 26 décembre 2022
- Alexandre CLAISE et Stéphanie FOULON mariés le 28 décembre 2022

DÉCÈS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES, AMIS ET PROCHES DE :

- ROUARD Zélie décédée le 17 décembre 2022 à Hyères (83)
- GERBER Simone décédée le 25 janvier 2023 à Vienne (38)
- GACHOT Nicolas décédé le 13 février 2023 à Les Deux Alpes
- ALBERTINO Jacquie décédé le 25 février 2023 à La Tronche (38)

DÉCÈS HORS COMMUNE (TRANSCRIPTION DE DÉCÈS)

- ALLEGRET Roger décédé le 12 février 2023 à LA TRONCHE (Isère)

INFOS PRATIQUES



MERCI D'ADRESSER TOUS VOS COURRIERS ET DEMANDES À LA MAIRIE LES DEUX ALPES EXCLUSIVEMENT.

ANNEXE MONT DE LANS VILLAGE

Le Village
38860 Mont-de-Lans
Tél. : 04 76 80 04 24

MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle
38860 Les 2 Alpes
Tél. : 04 76 79 24 24
accueil@mairie2alpes.fr

ANNEXE VENOSC VILLAGE

Le Courtil - 5, rue du câble
38520 Venosc
Tél. : 04 76 80 06 75



TÉLÉVISION, GSM, POUBELLES, VOIES VERTES,
SCOT, MOBILITÉ (...)
1 bis, rue Humbert - BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09 • www.ccoisans.fr



ASSAINISSEMENT
1 bis, rue Humbert - BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09 • www.saco-assainissement.fr

NUMÉROS UTILES | Le CCAS : 04 76 79 51 29 | La Police municipale : 04 76 79 51 30 / 06 88 05 50 50 | Les Pompiers : le 18 ou le 112 | Le Samu : le 15 | Maison médicale : 09 52 54 94 11